



LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°326

CIRCULAIRE GÉNÉRALE 19 janvier 2022

STAGE FÉDÉRAL DE FORMATION SYNDICALE

du Lundi 28 mars au vendredi 1^{er} avril 2022 inclus
à la FEDECHIMIE FO - PARIS (75)

« *Découverte de la Fedechimie, Fonctionnement des CSE et
CSSCT, Développement du syndicat, Négociation des PAP* »

Organisé en liaison avec le Centre de Formation des Militants Syndicalistes (C.F.M.S.) de la Confédération FORCE OUVRIERE, ce stage sera axé principalement sur l'approche des Lois Travail et Rebsamen ainsi que les ordonnances Macron, qui ont et auront des conséquences sur les salariés mais également sur les Instances Représentatives du Personnel:

- Bref rappel de l'histoire de notre organisation syndicale**
- Nouvelles obligations comptables**
- Développement Syndical**
- Fonctionnement du CSE**

Respectez les délais d'inscriptions

La FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE vous demande d'être rigoureux dans le retour des candidatures pour respecter la contrainte des délais imposés, si une session n'a pas un minimum de candidatures, nous nous verrons dans l'obligation de l'annuler.

Pour une prise en compte des candidatures, et compte tenu du **déla**i de prévenance à **respecter vis-à-vis de l'employeur (1 mois)**, il est indispensable que la fiche ci-jointe, complétée avec le maximum de soins pour la session de formation du 28 mars au 1^{er} avril 2022 inclus, soit retournée à la :

FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE,
60 rue Vergniaud - 75640 PARIS CEDEX 13

Pour un retour par mail : secretariat@fedehimie-fo.fr

Avant le : MARDI 15 FEVRIER 2022
DERNIER DÉLAI

Les candidatures retenues vous seront confirmées.

La Fédéchimie vous indiquera en retour le mode opératoire et les conditions pratiques du stage (frais, intendance générale à la Fédération).

Nous remercions à l'avance les syndicats de l'importance qu'ils attacheront à la réussite de ce stage en respectant ces quelques indications.

*La **confirmation est impérative avant le 15 février 2022** pour permettre la réservation des chambres par la Fédération.*

Merci de prendre toutes dispositions pour être présents dans les locaux de la Fédéchimie dès le début du stage, le lundi 28 mars 2022 à 11h00 (horaire impératif), la fin du stage est prévue le vendredi 1^{er} avril 2022 à 14h00.

Pas de prise en charge pour d'éventuels frais le dimanche 27 mars 2022.

*Les déplacements seront remboursés **sur justificatifs** sur la base d'un billet SNCF 2^{ème} classe, pour les déplacements en voiture, le remboursement se fera à partir de 3 passagers par véhicule.*

Les repas du midi seront pris en commun et ceux du soir seront libres (montant maximum de 20€ imposé par la Confédération avec justificatif).

Les chambres d'hôtel seront réservées et prises en charges par la Fédération.

Merci de nous prévenir si vous ne souhaitez pas de réservation, dans le cas où ce serait votre entreprise qui prendrait les frais de stage à sa charge

Il n'y aura aucun remboursement de taxi.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Fédération.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>